



# À l'Abri du Château

*La revue 100 % Montéleger*

# AU SOMMAIRE

*dans ce numéro*



## VIE DE LA MAIRIE

Solidarité avec nos commerçants .....	4
Agence postale .....	5
Paiement de proximité .....	5
Commission Animation .....	5
Pompiers .....	5



## VIE SOCIALE

CCAS .....	6
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE .....	7
ENSEMBLE POUR ÉLÉA .....	7



## JEUNESSE

CMJ .....	8
École .....	10
Sou des Écoles .....	11



## URBANISME & ENVIRONNEMENT

Parc de Lorient .....	14
Écuroduc .....	14
Frelons asiatiques .....	14
Entretien .....	15
Nouveaux aménagement .....	15
Hameau du Château .....	15



## ASSOCIATIONS

SMMVS .....	16
ACCA .....	16
Soutien aux associations .....	16
Couture .....	17
MonBeauSel .....	17
Association Familiale Intercommunale .....	17
CATM-ACPG .....	18
Club de l'Espérance .....	18
Les Amis de Montéléger .....	18



## SPORTS

Rugby .....	19
Foot .....	20
Pétanque .....	20
Gymnastique .....	21
Tennis .....	21



## ANIMATION & CULTURE

RDV au prochain numéro



## LA VIE DU VILLAGE

Espace Beauvert .....	22
Hommage à Yves Lombard .....	22-23
État civil .....	23

## LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

Notre équipe de la communication travaille le nouveau design du site internet de la commune de Montéléger : un nouveau look, une nouvelle interface pour une meilleure lisibilité des actualités, pour vous accompagner au mieux dans vos démarches administratives et pour vous faire découvrir le village au travers d'articles et photos.

Encore un peu de patience..... Nous vous le présenterons début d'année 2021.

## L'ABRI DU CHÂTEAU

### Directrices de publication :

Marylène PEYRARD  
Valérie CHAMPEY

### Les contributeurs :

Clubs et associations,  
Représentants  
Élus

### Crédits photos :

Droits réservés  
Shutterstock

### Maquette et impression :

Despesse (26)

### Tirage :

760 exemplaires



## Face à l'imprévisible

Rien ne sera plus comme avant ! La crise sanitaire du coronavirus a bouleversé nos vies, nos certitudes, nos projets.

Nous n'étions pas préparés à vivre une telle crise. Depuis plus de soixante ans, nous vivions sans peste et sans guerre en France. Les générations précédentes savaient que le malheur était fréquent : l'espérance de vie était moindre, la mortalité infantile était plus importante...

Cette crise a surpris notre société actuelle, d'autant plus vulnérable que pendant toutes ces dernières années, nous avons confondu progrès et bonheur. La Covid-19 a plongé le monde du travail dans une crise violente et profonde. Violente par son ampleur et par les inégalités sociales qu'elle révèle et qu'elle creuse jour après jour. Profonde par ses conséquences sanitaires bien sûr, mais aussi économiques, humaines et psychologiques qui continueront à affecter notre avenir et celui de nos enfants pour un temps qu'il est bien difficile de prévoir.

Selon le directeur général de l'OMS, M. Ghebreyesus, «cette pandémie est une crise sanitaire comme on n'en voit qu'une par siècle et ses effets seront ressentis pour les décennies à venir».

Le Monde va donc devoir vivre encore avec la Covid-19 et ses conséquences, voire avec d'autres virus contre lesquels nous risquons de ne pas avoir de parade ; ce qui augure des bouleversements radicaux dans nos vies pri-

vées, sociales et professionnelles. Les gestes barrières vont donc continuer à rythmer nos vies et, la perte de contact de proximité dans de nombreux domaines qui s'est imposée brutalement et massivement pourrait se prolonger.

Pour autant, nous ne pouvons pas et nous n'allons pas nous arrêter de vivre. Nous allons faire ce que fait l'Homme depuis la nuit des temps, chaque fois qu'il est confronté à une nouvelle épreuve : nous adapter.

Et, à Montéleger, nous nous sommes adaptés dès le premier confinement. Nous avons redécouvert une nouvelle forme de solidarité qui s'est traduite par la multiplication d'attentions envers les habitants. De très nombreux Montélegeois et Montélegeoises ont pris contact spontanément pour apporter leur soutien et leur aide aux personnes isolées ou fragilisées de notre commune ; et avec toutes ces bonnes volontés, notre chaîne d'entraide mise en place s'est étoffée. Nous avons pu établir un véritable maillage sur toute la commune afin de n'oublier personne et, effectuer ainsi des visites régulières, nouer des relations téléphoniques chaque semaine, programmer des livraisons de courses, de magazines... mais aussi encourager la confection d'un nombre important de masques grâce à vos dons de tissus et d'élastiques si indispensables.

En même temps, dès les premiers jours de la crise sanitaire, l'équipe municipale, agents et élus se sont fortement mobilisés. Les élus

de l'ancienne et de la nouvelle équipe municipale non encore installée se sont retrouvés, dans le respect des consignes et des règles de confinement, pour organiser la continuité des services, pour faciliter l'intervention des agents municipaux sur des tâches ponctuelles comme des gardes d'enfants de personnels soignants à l'école, des petits chantiers, des veilles de sécurité, des photocopies des attestations de déplacement dérogatoire... mais également pour communiquer et s'informer des besoins des Montélegeois, rassurer les plus inquiets, apporter autant que possible l'aide attendue... sans oublier le soutien aux soignants, aux résidents de l'Ehpad, à l'équipe enseignante...

Nous n'avons eu de cesse de nous adapter pour appliquer au mieux les protocoles sanitaires aux services municipaux, pour rouvrir l'école, la cantine, la garderie périscolaire, pour appliquer malheureusement la suspension des activités associatives, pour assurer la continuité de la gestion municipale...

Pourtant la tâche ne nous a pas été facilitée ! Alors que le Chef de l'État et le premier ministre insistent sur l'importance du couple « Maire-Préfet » dans la gestion de cette crise, sur le terrain, la réalité est toute autre : rien ne nous est épargné : à l'absence de confiance, au manque de directives claires et cohérentes qui ont compliqué nos prises de décision, s'est ajoutée une série de réformes contribuant à la réduction de notre autonomie et en particulier celle de nos finances, limitant toujours plus nos pouvoirs locaux de

### MAIRIE DE MONTÉLÉGER

4 cours des Platanes  
26760 Montéleger

04 75 59 50 18

[mairie@monteleger.fr](mailto:mairie@monteleger.fr)

Accueil physique  
tous les matins de 8 h à 12 h

Accueil téléphonique  
tous les matins de 8 h à 12 h

décisions et donc notre capacité à soutenir l'économie et la population...

L'État poursuit coûte que coûte son entreprise de mise sous tutelle financière des collectivités alors qu'il devrait nous faire confiance et nous donner les moyens d'agir ! Le gouvernement ne tire toujours pas les enseignements du rôle des maires dans la gestion de la Covid-19 et c'est dommageable pour nous tous !

Mais rassurez-vous notre détermination reste

toujours aussi forte et nous veillerons à négocier au mieux les virages qui se présenteront sur notre route !



**Noël approche, je sais combien chacun s'organise pour passer au mieux cette fête. Le message que je voudrais vous transmettre est de ne pas perdre espoir, de garder ensemble courage et confiance en la capacité de chacun à réinventer des jours meilleurs.**

*Marylène Peyrard*  
Maire de Montéleger



# COURAGE

*à nos commerçants*

Suite à la crise sanitaire, nous nous réjouissons de la réouverture des commerces de Montéleger.

Nous leur souhaitons de reprendre enfin une activité normale, nous les encourageons et les soutenons.

Nous avons de la chance d'avoir dans notre village :

Une boulangerie-pâtisserie

### **LE PALAIS GOURMAND**

ouvert du mardi au dimanche midi,  
4 rue des jardins - 04 75 59 54 17

2 salons de coiffure

### **CAP'TIFS**

17 rue des Platanes - 04 75 59 11 70  
et

### **INFINITIFS**

3 rues des jardins - 04 75 59 11 70

Une esthéticienne

### **L'INSTITUT DE BEAUTE**

à côté de la mairie - 04 75 83 33 97

Un café

### **LE FLORE**

cours des platanes - 04 75 25 45 79

Alors prenons rendez-vous avec eux et faisons vivre notre village

# AGENCE POSTALE

La mairie de Montéléger est heureuse de vous proposer, depuis le 21 septembre, les services essentiels de la Poste dans ses locaux fraîchement rénovés :

- Affranchissements
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages prêt à envoyer
- Opérations courantes sur CCP et compte d'épargne
- Consultation via la tablette tactile des services publics et municipaux

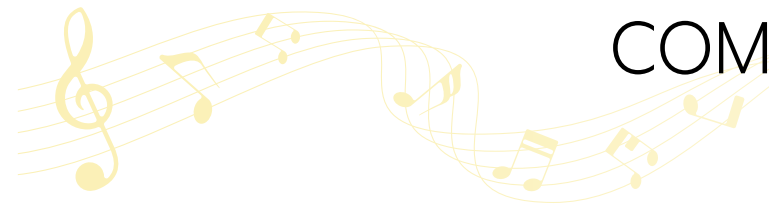
AGENCE COMMUNALE  
8 cours des platanes  
26760 Montéléger  
Du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h  
Tél. : 04 75 59 50 18



Nathalie et Corinne

## PAIEMENT DE PROXIMITÉ

La Direction départementale des Finances publiques de la Drôme en collaboration avec la Fédération départementale des buralistes de la Drôme vous informe du service de paiement de proximité qui permet aux usagers de payer en espèces ou par carte bancaire leurs factures chez un buraliste partenaire agréé.



## COMMISSION ANIMATION

*Une fin d'année particulière...*

Avant la pandémie de la Covid 19, la vie du village était rythmée par les événements festifs que la municipalité et les associations communales avaient le plaisir d'organiser.

À Montéléger, les habitants de tout âge se connaissent et savent créer les occasions pour se rencontrer et maintenir le lien social. Malheureusement depuis le printemps, cette vie

de village nous l'avons perdue, le confinement obligeant la municipalité, la commission animation et toutes les associations à annuler toutes les manifestations.

Cette année nous devons nous passer de ces soirées chaleureuses où les Montélégeois petits et grands aimaient se retrouver autour d'une soupe, d'un chocolat ou d'un vin chaud,

de marrons grillés en attendant la venue du Père Noël.

Bien que ces rencontres n'aient pas lieu cette année, le village resplendira grâce à ses illuminations qui égayeront nos cœurs.

Stéphanie Mollard  
Vice-Présidente Commission Animation



## DU CÔTÉ DE NOS POMPIERS

*Nouvelle caserne, le projet avance !*

En cette fin d'année, le projet est encore en étude, plus précisément en phase d'avant-projet sommaire. Nous avons eu connaissance des premiers plans et ce projet fait l'unanimité. La construction devrait débuter en milieu d'année 2021 et nous devrions prendre possession des lieux à l'été 2022. Pour mémoire, la nouvelle caserne sera située dans la zone d'activité de PLATEL à Beaumont-lès-Valence, la zone située à l'arrière de la station-service.

### Activité opérationnelle...

En légère baisse par rapport à l'année 2019, l'activité aura encore été soutenue en 2020 puisque nous approcherons les 350 interventions.

Quelques interventions, comme : les feux de forêt dans le sud du Vercors, le feu de

l'entreprise Valsoleil en août à Montéléger, la seconde vague de la COVID-19 plus forte que la première en termes d'impact opérationnel et la mise au monde de la petite Lise auront marquées cette année.

L'occasion pour moi de remercier nos sapeurs-pompiers volontaires qui une nouvelle fois auront fait preuve d'une implication forte puisque aucune intervention n'a été annulée par manque de personnel.

Nous avons accueilli 2 nouveaux pompiers cette année : Annick Guillaume de Beaumont-lès-Valence nous a rejoint le 15 mars et Jonathan Bourguignon de Montéléger le 1er juillet. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi que de s'épanouir parmi nous. Bonne continuation à Laurine qui mute vers nos voisins et amis de

Livron et à Janis qui poursuivra bientôt son engagement parmi les pompiers de Chabeuil.

### Soutien logistique au père-noël...

Le saviez-vous ? Il existe des liens très forts entre le père Noël et nos sapeurs-pompiers. En effet, jamais en manque d'inspiration, il nous sollicite chaque année pour des arrivées plus spectaculaires les unes que les autres et c'est avec plaisir que nous lui apportons le soutien logistique nécessaire.

Arrivée en véhicule de pompiers, descente en rappel du château, de la tour de Beaumont-lès-Valence ou encore en tyrolienne depuis les greniers de l'école, nous attendons avec impatience son arrivée 2020.

Capitaine Thierry Damey  
Chef du centre de secours Beaumont/Montéléger

# DÉCOUVRONS LE CCAS



## LE CCAS

*répond toujours présent*

Un Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS est un établissement public administratif chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

L'administration de cette structure est assurée par un conseil d'administration présidé par Madame le Maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences.

Cet organisme intervient à l'échelon local et sa compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune.

### À qui s'adresse le CCAS ?

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble

de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en difficulté.

Il intervient dans différents domaines :

- accueil de la petite enfance et différents modes de garde
- aide aux personnes âgées ou handicapées
- aide sociale (accompagnement des familles / personnes en difficultés financières, personnelles) et lutte contre l'exclusion

### Quel est le rôle du CCAS ?

Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social. L'aide sociale légale est, de par la loi, sa seule attribution obligatoire mais il dispose d'une grande liberté d'intervention pour mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Le centre communal d'action sociale procède obligatoirement à l'analyse annuelle des besoins

sociaux de l'ensemble de la population, à la domiciliation des personnes sans domicile fixe et aux enquêtes sociales en vue d'établir ou compléter les dossiers déposés par les habitants de la commune.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (comme le RSA : revenu de solidarité active ou APA : allocation personnalisée d'autonomie) et les transmet aux autorités compétentes telles que le conseil départemental, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

Il aide également les personnes qui demandent la couverture maladie universelle (CMU) à remplir leur dossier.

Pour mener à bien ces missions le CCAS dispose d'un conseil d'administration (des élus et des membres nommés) et de moyens propres (un budget autonome).

Cette crise sanitaire est inédite pour tout le monde, mais l'action collective de tous permet de l'affronter le mieux possible.

À Montéleger, le Centre Communal d'Action Sociale, entend bien continuer à tout mettre en œuvre pour venir en aide aux personnes âgées, comme aux Montélegeois qui traversent parfois des périodes difficiles.

Ces derniers mois, les membres du CCAS ont été sollicités alors que la crise de la COVID 19 battait son plein et que de nombreux Montélegeois étaient confinés chez eux.

C'est dans ces moments de crise que l'on peut se rendre compte du rôle précieux du CCAS.

Stéphanie Mollard  
Vice-présidente du CCAS



Marylène Peyrard  
Présidente



Stéphanie Mollard  
Vice-présidente



Nicole Pomet  
Membre nommé



Marie-France Praly  
Membre nommé



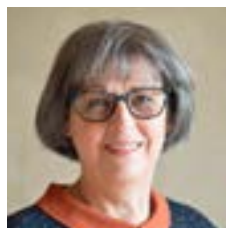
Angélique Vial  
Membre élu



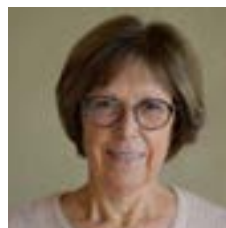
André Cluzel  
Membre élu



Michelle Mollard  
Membre nommé



Martine Del Barrio  
Membre élu



Michelle THOLOMET  
Membre élu



Mireille Fontaine  
Membre nommé



Danielle Julien  
Membre nommé





Le dimanche 27 septembre au Domaine de Lorient à Montéléger, malgré le froid, le vent, la pluie et les mesures sanitaires contraignantes, les bénévoles de l'association Vaincre la Mucoviscidose ont installé la Virade de l'Espoir dont la voilure avait déjà été considérablement réduite du fait de la crise Covid.

Un public moins nombreux que les années précédentes, mais toujours aussi généreux, ainsi qu'un grand nombre d'élus des communes environnantes, sont venus soutenir l'association en réalisant un don.

Que chacun soit ici chaleureusement remercié, parce qu'ensemble nous serons plus forts face à la mucoviscidose.

Si vous le souhaitez, vous pouvez encore contribuer sur Virades.org

Contact Virade de l'espoir de Montéléger :  
Nadette POULARD : 06 49 85 86 15  
nadette.poulard@gmail.com  
7 rue du Clos Forest - 26120 MALISSARD



# ENSEMBLE POUR ÉLÉA

## *Retour à la maison*



*Cela fait un mois que nous sommes rentrés en France.*

*Nous partageons avec vous quelques nouvelles d'Eléa. Elle va très bien. Eléa a pu faire sa rentrée des classes au CP avec son frère Paul et cela s'est bien passé. Ils ont eu plaisir à retrouver leurs amis.*

*Nous commençons maintenant à prendre le rythme pour conjuguer école, repas à la maison, séance quotidienne de rééducation, séances d'orthoptiste (et premiers devoirs au retour de l'école en prime)*

*Eléa porte en plus jour et nuit un appareillage à sa jambe gauche, pour l'aider à améliorer son schéma de marche et étirer ses muscles.*

*Nous sommes fatigués mais heureux d'avoir pu aller au bout de ce projet pour Eléa, en famille, et dans ce contexte si particulier.*

*Depuis notre retour en France, nous avons pour anecdote, poursuivi des travaux au sous-sol de notre maison pour qu'Eléa puisse avoir une pièce dédiée à sa rééducation, qui jusque-là était faite dans le salon.*

*Nous partageons avec joie une photo prise en séance de rééducation, deux mois après son opération, et pour la première fois dans cette salle dédiée.*

*Prenez soin de vous.*

# CMJ

## Nouvelles élections au Conseil Municipal des Jeunes

Les élections du conseil municipal des jeunes se sont déroulées le mardi 14 octobre à partir de 16 h 30 en salle du conseil de la mairie.

Ce sont les élèves du CE2, CM1 et CM2 qui étaient appelés à voter. IL a été décidé que ce conseil serait élu pour 2 ans et composé de 12 membres (4 par classe concernée) sur 49 enfants inscrits(es) sur la liste électorale.

La préparation et la mise en place de la campagne des candidats ont été réalisées dans le cadre de l'école par Sonia Damey, directrice, avec l'aide des enseignantes et de Denise Decugis, responsable coordinatrice du périscolaire. Ce sont 16 candidat(e)s qui se sont présenté(e)s et qui ont élaboré et diffusé leur profession de foi et leur programme à leurs camarades des classes concernées.

Le scrutin et le dépouillement ont été tenus par les jeunes et se sont déroulés sous la responsabilité de Sonia Damey ainsi que de Danielle Julien et André Cluzel, élus du conseil municipal qui accompagneront les jeunes élus tout au long de leur mandat. Jean-Paul Fontaine, adjoint en charge de la jeunesse était aussi présent, tout comme beaucoup de parents, mais conditions sanitaires obligent, ont bien voulu patienter dans le hall et dehors. Le premier conseil s'est déroulé dans la foule afin de procéder à l'élection du maire et des 3 adjoints.

Ont été élus :  
Maire : Ninon Puzin  
Adjoints : Fanny Gamba, Adam Giroud, Mathéis Giroud  
Conseillers : Judith Bobichon, Nathanaël Gobert, Mayana Labedan, Nina Terrail, Emma Sallée, Sarah Molançon, Flora Petitjean, Lucie Rossignol.

Les nouveaux élus partagent déjà des projets communs tels que :  
• L'organisation de journées vertes, collectes

des déchets, nettoyages des chemins, participer à l'embellissement du village, installer des nichoirs pour les oiseaux...  
• Créer des pistes cyclables dans le village,  
• Continuer d'aménager le City Parc avec de nouveaux jeux et des plantations d'arbres, création d'un skate parc.  
• Organiser des fêtes pour tout le village.

André CLUZEL  
Danielle JULLIEN  
Conseillers municipaux



Quelques messages en cette fin d'année pas tout à fait comme les autres

*Prenez soin de vous et de vos proches, en espérant nous retrouver dans les fêtes du village.*

*Dans cette situation de confinement il faut continuer à s'amuser et à sourire sous le masque !*

*Passez de bonnes fêtes de fin d'année et... l'année prochaine sera meilleure.*

*Espérons que toutes les personnes du village aillent bien et que tous pourront bientôt se retrouver pour partager de bons moments.*

*Je vous aime.*

*Photo de droite première photo officielle du nouveau conseil*





# ÉCOLE

## *Self provisoire à la cantine... vers un projet d'agrandissement*

L'année scolaire 2020 restera dans tous les esprits que ce soit pour les enfants, les enseignants, les agents du service périscolaire, et bien évidemment les parents. Tous ont été perturbés au sein de la vie quotidienne, travail déplacements, soucis médicaux, etc.

Si la rentrée de septembre s'est déroulée dans des conditions presque normales, la rentrée de Novembre a été bouleversée par un protocole beaucoup plus strict suite à l'aggravation de l'épidémie.

Ce protocole imposé par le gouvernement a été très lourd à mettre en place en particulier la limitation du brassage entre élèves de groupe différents (classes). Cette disposition a été difficile à gérer surtout pour la cantine car nous n'avions pas le temps d'assurer 4 services entre 11 h 30 et 13 h 30. Les ma-

ternelles ne pouvant bénéficier du self mis en place à titre expérimental cette année, nous ne pouvions servir dans des conditions normales les autres classes. Après entente avec les différentes parties prenantes service périscolaire, équipe pédagogique et commission municipale nous avons proposé qu'un jour par semaine une section pique-niquerait dans sa propre classe.

Pour l'équipe pédagogique les contacts sont rendus difficiles avec le port du masque par l'enseignante et aussi par l'élève car l'expression des visages est primordiale pour les apprentissages.

Nous avons aussi adapté les tâches des agents périscolaires pour les garderies et surtout pour les différents nettoyages et désinfections tout au long de la journée.

Concernant la cantine nous avons, pour cette année, mis en place un self provisoire afin d'évaluer le nombre d'enfants et le temps passé pour manger. Cela a été très concluant ce qui nous a conduit dans le choix des investissements prioritaires : agrandissement de la cantine et mise en place d'un self plus important.

Au nom de la municipalité, je tiens à remercier tous les acteurs qui ont permis à notre école de fonctionner dans les conditions imposées par le protocole, cela grâce à l'étroite collaboration entre l'équipe pédagogique et l'équipe du périscolaire.

JP Fontaine  
1<sup>er</sup> adjoint

Vice-président Commission Jeunesse



# SOU DES ÉCOLES

## Une rentrée sur les chapeaux de roue !



Tout comme les 53 élèves de maternelle et les 87 élèves de primaires, le Sou des écoles a fait sa rentrée ! Composé de 16 membres parents d'élèves, présidé par Stéphanie CHOPARD, il se mobilise aux côtés des équipes enseignantes et du service périscolaire pour la vie de l'école !

**À son bord :** Stéphanie CHOPARD (présidente), Claire ROSSIGNOL (présidente adjointe), Régis COTTE (trésorier), Sonia LEONI (trésorière adjointe), Laura DIDIER (secrétaire), Sylvie Blache (secrétaire adjointe), Stéphanie BARD, Christophe BERNARD, Audrey CARLE, Claudine FOYATIER, Céline GERAUX, Bérengère LEWINTRE, Romain MOREIRA, Emilie PONCE, Sandrine SOUCHE, Camille TRIBOULIN  
Un grand merci à Marie LEDOUX et à Patricia DERUAZ qui quittent le Sou des écoles après 15 et 5 années d'investissement dans l'association !

**Sa mission :** redoubler d'imagination et d'énergie pour collecter des fonds permettant de contribuer au financement des projets pédagogiques mis en place par les enseignants (sorties scolaires, matériel...) et de minimiser ainsi la contribution financière des familles.

**Ses actions :** le Sou organise donc des manifestations tout au long de l'année et s'adapte au contexte sanitaire exceptionnel que nous vivons.

**Magie et gourmandise hier...**  
L'arrivée de la covid-19 a limité les contributions du Sou en 2019-2020, du fait d'une

scolarité inédite face à laquelle l'équipe enseignante a redoublé d'innovation. Si à partir de mars, les sorties pédagogiques ont dû être annulées pour l'ensemble des primaires, les élèves de maternelle avaient eu la chance de découvrir, plus tôt dans l'année, la ferme du Valentin. Les enfants avaient rencontré le père Noël avec une arrivée spectaculaire dans la cour de l'école en tyrolienne, apportant un cadeau pour chaque classe lors d'un goûter gourmand !

### Magie et gourmandise aujourd'hui !

En cette fin d'année 2020, pour contribuer à ce qu'opère la magie de Noël pour nos enfants, le Sou propose plusieurs actions :  
Une vente de chocolats de fabrication française « Les chocolats du cœur Alex Olivier ».  
Une vente de sapins de Noël en partenariat avec la pépinière MILHAN de Beaumont-lès-Valence, accompagnée d'une vente d'objets pour décorer le sapin.  
La mise en place des décorations de Noël

dans l'école.  
L'organisation d'un goûter de Noël pour chaque classe, accompagné d'une visite du Père-Noël !

### Pensons à demain

À Noël succéderont d'autres collectes de fonds à travers la vente de torchons personnalisés par l'ensemble des enfants de l'école en mars, la proposition de plants au printemps pour débiter le jardinage, du fromage pour Pâques et bien d'autres surprises !  
Les fonds collectés contribueront au financement des projets de l'année. Soyons ambitieux malgré le contexte ! Certains élèves ont déjà pu participer à une animation sur les fourmis. Pour les CE2 CM1 CM2, en fin d'année scolaire, est prévue la classe de découverte qui nécessite un budget important. Continuons à regarder loin pour tous les enfants et restons solidaires.

### Joyeux Noël à tous !



# LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE

## MINISTRONE DE LÉGUMES D'HIVER FACILE



### Ingrédients

2 carottes - 2 panais  
1 chou rave - 1 oignon  
1 branche de céleris  
2 cuillère à soupe d'huile d'olive  
50 cl de bouillon de légumes  
15 g de petites pâtes - 50 g de parmesan  
400 g de haricots blancs cuits au naturel  
1 branche de persil et 1 de basilic  
sel fin, poivre du moulin

Épluchez et rincez les légumes, puis taillez-les en petits dés de 5 mm de côté environ. Épluchez et ciselez l'oignon, puis faites le revenir dans l'huile d'olive. Ajoutez les légumes. Couvrez de bouillon de légumes. Couvrez et laissez cuire 15 mn. Ajoutez les pâtes et les haricots blancs égouttés, puis mélangez. Laissez cuire 10 mn et rectifiez l'assaisonnement. Servez le minestrone parsemé de copeaux de parmesan, de persil et basilic ciselé.

## DÉCO COMESTIBLE

Vous cherchez une décoration de table à la fois originale et gourmande pour les fêtes de fin d'année ? Que pensez vous de cette alternative au sapin de Noël ? Attention cependant, ce sapin risque de disparaître rapidement de la table !!!



## BISCUITS VITRAUX



### Ingrédients

1 gousse de vanille  
250 g de beurre ramolli  
165 g de sucre en poudre  
1 œuf - 1 cuillère à soupe d'eau  
335 g de farine  
90 g de bonbons aux fruits translucides durs de couleurs différentes, emballés individuellement

Fendez la gousse en deux et prélevez les graines. Mettez-les dans un saladier avec le beurre, le sucre, l'œuf et l'eau. Battez le mélange au batteur électrique, puis incorporez la farine. Pétrissez la pâte jusqu'à ce qu'elle soit souple. Mettez-la au réfrigérateur 30 minutes, couverte. Préchauffez le four à 180 °C. Chemisez 2 plaques de cuisson de papier sulfurisé. Cassez les bonbons en morceaux à l'aide d'un rouleau à pâtisserie (dans leur emballage). Retirez l'emballage des bonbons et triez-les par couleur dans des bols différents. Étalez la pâte sur 4 mm d'épaisseur. Découpez-la à l'aide de deux emporte-pièces dont les tailles s'emboîtent (ex : sapin de 8 cm puis découpe intérieure avec un sapin de 4cm). Percez un trou au sommet de la forme, pas trop près du bord, avec une brochette pour passer un fil après cuisson. Faites cuire 7 min., puis sortez les plaques du four. Ajoutez les bonbons dans le trou central de chaque biscuit, sans mélanger les couleurs. Faites cuire 5 min. de plus, jusqu'à ce que le biscuit soit légèrement doré et les bonbons fondus. Laissez refroidir sur les plaques. Et voilà de délicieuses de décorations acidulées pour habiller votre sapin !

## BOUGEOIRS FAITS MAISON

Une envie de déco de dernière minute ? Vous voulez surprendre vos invités sans vous ruiner ? Prenez 5 verres à pied, retournez-les et mettez 1 brin de houx, ou une boule de Noël rouge dessous. Posez une bougie chauffe-plat ou une bougie cylindrique de petite taille sur le pied agrémenté de baie autour. Posez le tout sur un rondin de bois ou sur votre table en ligne. Le tour est joué !!



# LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE

## SONDAGE

Un projet de marché dans notre village est en cours de réflexion. L'emplacement, le moment, les exposants, tout reste à définir !

Vos idées, vos suggestions sont les bienvenues :

- Seriez-vous pour ou contre un marché dans votre village ?
- Sur le parking de l'école, dans l'hyper-centre, sur le parking de l'ancien lavoir,...
- Plutôt le vendredi en fin de journée ou le samedi matin ?

Donnez nous votre avis : [mairie@monteleger.fr](mailto:mairie@monteleger.fr)

Merci pour vos retours !

Deux amis discutent :

- Alors, comment as-tu passé Noël ?
- Comme un cadeau...
- Comment cela ?
- J'ai passé Noël bourré sous le sapin !

- Il y a 4 âges dans la vie de l'homme :
- Celui où il croit au Père Noël
  - Celui où il ne croit plus au Père Noël
  - Celui où il est le Père Noël
  - Celui où il ressemble au Père Noël

## À fond la forme !

Parce l'activité physique est étroitement liée à la santé physique et mentale en général et parce qu'elle renforce l'immunité en particulier, il est essentiel de bouger tous les jours ! Et encore plus en cette période de crise sanitaire qui vous prive de vos activités sportives favorites.

Ainsi, la GVA de Montéléger et le Co-

minté Drôme-Ardèche d'Éducation Physique vous proposent deux exercices afin de vous maintenir en forme : focus sur l'échauffement et un exercice alliant le cardio et le renforcement musculaire.

J'assure ma sécurité avant tout :

- Mes chaussons ou chaussures sont correctement attachés

- Je bois un verre d'eau avant et après la séance
- Je fais mes exercices près d'un support stable : table, rampe, fauteuil...
- J'y vais doucement et progressivement
- Je ne dois pas ressentir de douleur
- Si je suis essouffé(e), je m'assure que je suis quand même capable de parler.

### JE BOUGE TOUTES MES ARTICULATIONS



### JE RENFORCE MES JAMBES ET J'ACTIVE MON CŒUR



# LE PARC DE LORIENT

Très apprécié des habitants de la plaine valentinoise, le parc de Lorient, propriété du Département, offre sur 17 hectares un cadre propice à la détente et aux activités de loisirs et de nature. Classé espace naturel sensible, il présente une grande diversité d'écosystèmes. Ce parc à l'identité singulière fait aujourd'hui l'objet d'un projet de reconquête paysagère de réaménagement mené par le Conseil départemental.

Après une première phase de travaux achevée en 2017, qui avait permis la mise en valeur de la diversité écologique, l'amélioration des accès piétons, la création d'un parking planté au nord du parc, la restauration de l'allée cavalière, l'installation de nouveaux mobiliers et d'un parcours d'œuvres, le Département a mis en place, avec l'aide d'un artiste ardéchois, Caryl LAMBERT, huit jeux disséminés dans le parc pour les enfants. Depuis fin septembre 2020, une nouvelle phase de travaux a débuté. Ils ont pour but de finaliser l'accessibilité du parc aux personnes

à mobilité réduite (parking, sanitaires, tour du parc), de réhabiliter l'entrée principale (parking végétalisé et rationalisé, promenade en haut de talus), d'améliorer les conditions d'information du public et d'aménager la partie haute du site.



Le calendrier des travaux prévoit une réception définitive au printemps. Les sanitaires seraient accessibles début mars et le parking devrait ouvrir ses portes à partir du 1er avril 2021, une fois la végétation suffisamment enracinée pour supporter les passages répétées de véhicules\*.



C'est alors un parc départemental de Lorient 2.0 qui s'ouvrira aux visiteurs, complètement accessible et rénové, conforme à sa vocation de « parc pour tous ».

\*N.B. : pendant la durée des travaux, un parking de remplacement est mis à votre disposition en face du site ; le parking sous IME, le long de la route départementale, reste également ouvert. Merci d'utiliser ces emplacements et d'éviter tout stationnement gênant le long de la voirie ou sur des parcelles privées.



## ! FRELONS *Toujours présents*

À quoi ressemble un nid de frelons asiatiques ?

Exemple de nid de frelon asiatique le long du Pétochin en face du stade :



## ÉCURODUC, première installation en drôme

Une corde avec un système de contrepoids et deux arbres suffisamment robustes et hauts : voici les principaux éléments nécessaires à la réalisation d'un écuroduc. C'est ainsi qu'est nommé ce passage aérien, qui permet aux écureuils funambules de traverser les routes en hauteur sans risquer de se faire écraser. Le premier écuroduc drômois vient d'être installé par le Conseil Départemental de la Drôme sur la commune de Montéléger. C'est avec l'aide de la LPO AURA et de Yann Dumas (cordiste) que le système a

été mis en place. Vous pouvez dès à présent le voir au-dessus de la D261 qui longe l'ENS du Parc de Lorient. Un tel ouvrage a pour objectif de limiter les collisions routières des véhicules avec les écureuils. Sur ce site fréquenté par le public, il permettra surtout de sensibiliser le grand public à la thématique des corridors écologiques (couloir de déplacement de la faune) et à la nécessité de réduire l'impact des infrastructures de transport sur la biodiversité.



De plus près (environ 75 cm de diamètre)  
Dans tous les cas signalez le de la manière la plus précise sur la plateforme [www.frelonasiatiques.fr](http://www.frelonasiatiques.fr) qui transmettra à la mairie. Si le nid est dans le domaine privé, sa suppression sera gratuite et on vous proposera des entreprises spécialisées agréées.

Francis Vandermoere  
Adjoint à l'environnement

# ENTRETIEN

*C'est tout beau tout neuf !*

La commune a en charge l'entretien des fossés et ruisseaux pour les parcelles lui appartenant : principalement la Granette, la Moutonne, le canal de Francillon et la Gencette. Les autres rivières qui ont des parcelles appartenant à la commune principalement la Véore, le Pétochin, la Loye et la Jalatte sont entretenues par l'Agglo Valence Romans.

La commune est très attentive aux demandes des riverains et effectue les travaux nécessaires en cas de nécessité.

Exemple de travaux effectués cette année parmi d'autres : curage du canal de Francillon.

Francis Vandermoere  
Adjoint à l'environnement



# DE NOUVEAUX AMENAGEMENTS

*Place de l'Ancien Moulin*

Le parking actuel manquant de places de stationnement, notamment pour ceux qui se rendent pendant la journée dans les commerces ou activités du centre du village (médecin, bar, coiffeur, esthéticienne, etc.....) a été entièrement refait et agrandi grâce à la récupération des terrains de pétanque.

L'acquisition d'une parcelle de terrain que Monsieur Kasparian a eu la gentillesse de nous proposer, nous a permis de déplacer ceux-ci sur ce nouvel espace.

L'emplacement actuel des containers à ordures ménagères devenant insalubre et fai-

sant suite à diverses remarques du voisinage, nous allons en profiter pour déplacer ceux-ci au fond de la place avec un accès facile pour tous les véhicules.

Cette nouvelle aire, outre la collecte des ordures ménagères par des containers semi-enterrés installés par l'agglomération de Valence/Romans, comportera en emplacement de tri sélectif.

Jean FALETTO  
André CLUZEL  
Conseillers Municipaux



## LE HAMEAU DU CHÂTEAU

Le Hameau du Château, les premières maisons sont bientôt prêtes ! Les travaux du village seniors avancent : les premiers locataires emménageront début 2021 dans une résidence avec services, sécurisée offrant un cadre de vie agréable et dynamique.

Les habitants bénéficieront de l'intimité et l'indépendance d'une maison individuelle, tout en profitant de la vie en communauté. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <https://lehameauduchateau-monteleger.com/> ou par téléphone au 04 75 59 92 74.

Dans le même temps, les équipes du Domaine du Château, fortes de leur expérience des seniors et du portage de repas, lancent « Complices », un service de proximité destiné à répondre aux besoins quotidiens des seniors à domicile.



# SMMVS

## *Société Mycologique Montéleger Valence Sud*

Les activités de notre société ont été très perturbées par la crise sanitaire. Nous avons dû annuler les conférences prévues en mars, avril et mai.

Pour la reprise de nos activités en septembre, nous avons attendu l'autorisation de la municipalité pour utiliser la salle Cathelin. Nous avons pu reprendre nos séances de détermination du lundi, le 16 septembre en respectant bien sûr les consignes sanitaires et les gestes barrières. Notre week-end mycologique de mi-septembre au Grand Bornand, organisé conjointement avec la société mycologique de Voiron, a dû être annulé en raison des contraintes sanitaires.

Pour les mêmes raisons, nous avons aussi dû annuler notre exposition annuelle d'octobre.

Fort heureusement, nous avons pu organiser trois sorties mycologiques à la journée : le 4 octobre à Autrans, le 10 octobre au lac de Dionay et le 24 octobre dans les Chambarans avec la société mycologique de Voiron.

Nos séances de détermination ont pu se dérouler jusqu'au 26 septembre.

Nous n'avons pas tenu notre Assemblée Générale le 27 novembre comme prévu.



**Nous souhaitons que 2021 apporte des jours meilleurs qui nous permettront de reprendre nos activités.**

Il est possible de trouver des informations sur notre site :

<https://smmvs.pagesperso-orange.fr/index.htm>



# ACCA

## *Association Communale de Chasse Agréée de Montéleger*

Il y a très longtemps, dans un des tous premiers « vivre à Montéleger » je me permettais d'évoquer l'importance pour la biodiversité des haies qui entouraient nos champs et formaient un abri naturel pour des insectes, des oiseaux et une grande diversité de petits animaux. De plus, elles formaient un brise vent naturel, pouvaient retenir une partie des engrais, éviter le ruissellement etc. Les bienfaits des haies champêtres sont innombrables et ne pourraient tenir sur un petit article.

Malheureusement les besoins alimentaires du pays, le remembrement et la mécanisation agricole ont eu pour effet de faire disparaître des kilomètres de haies laissant place à d'immenses plaines cultivables où toute vie animale devient difficile.

Il n'est pas trop tard pour agir, dans certains lieux des haies ont été replantées et commencent à produire leurs effets. L'agriculture bio peut être un nouvel élan et les initiatives

se multiplient et nous laissent espérer un avenir plus radieux.

**Pour l'instant je vous souhaite de garder le moral, la santé et je l'espère de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.** ★

Eric Paraire  
Président de l'ACCA



# ASSOCIATIONS

*Encourager et soutenir  
le milieu associatif*

Comme dans tout le pays, le secteur associatif a subi les conséquences de l'épidémie de coronavirus.

Je remercie toutes les associations Montélegeoises, qui dès le mois septembre, ont fait preuve d'organisation, de détermination et d'inventivité pour répondre à la demande de leurs adhérents, impatients de reprendre leurs activités.

Cependant le second confinement a contraint les associations à suspendre à nouveau leurs activités pour une période indéterminée. Ce que l'on constate aujourd'hui, à l'échelle de notre village, c'est qu'au-delà de cette crise sanitaire les conséquences financières seront importantes pour certaines de nos associations.

La mairie reste très attachée aux associations de la commune en leur apportant son soutien : mise à disposition de ses infrastructures et versement d'une subvention annuelle.

Stéphanie Mollard  
Vice-présidente Commission Vie Associative



# COUTURE

Notre activité couture et travaux d'aiguilles a bien repris le 7 septembre 2020.

Deux nouvelles montélégeoises sont venues nous rejoindre aux cours de couture et nous en sommes ravies.

L'assemblée générale a eu lieu le 7 octobre et a réuni les divers groupes de l'association mais elle n'a pas pu se terminer par le pot de l'amitié comme d'habitude.

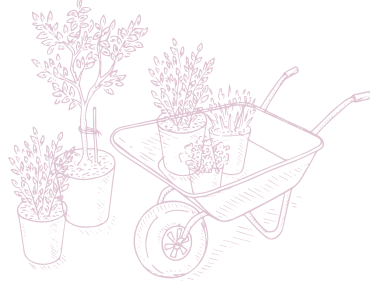
Les manifestations annuelles, telles que « l'ouverture des volets » à Noël et le concours de belote ne pourront pas avoir lieu cette année à cause de la COVID, nous en sommes affectées moralement et certainement financièrement.

L'ensemble des adhérentes garde le moral et patiente pour la bonne cause pour mieux se retrouver...



Pourquoi les aiguilles sont-elles moins intelligentes que les épingles ?

Parce qu'elles n'ont pas de tête !



Bien sûr, les activités habituelles (repas partagés, vide-greniers et troc aux plantes) n'ont pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires. Mais, grâce à l'accès facile au site internet (réservé aux membres actifs), les échanges entre adhérents ont pu se poursuivre et vont continuer...

Quelques idées d'échanges pour cette fin d'année :

- dans les jardins, c'est le moment de dédoubler les fleurs vivaces et d'enlever celles qui sont en trop. Pensez à les proposer ....
- bientôt Noël, les fêtes et les bons repas. Chaque famille a au moins « SA » recette inratable et incontournable. Pourquoi ne pas en faire profiter les membres de MonBeauSel ?

## ASSOCIATION MONBEAUSEL

*Service d'Échange Local, toujours vaillante*

Pour ma part, quand je passe devant les belles sauges qui poussent devant la maison, je pense à Suzanne et Hélène qui m'ont donné les boutures et pour moi, ces sauges sont uniques.

Concrètement, à MonBeauSel, en plus des échanges entre membres, l'association organise des repas partagés avec après-midi créatives, des ateliers créatifs, des vide-greniers, des rencontres avec les autres SEL de la région.

**MonBeauSel vous souhaite les meilleures fêtes possibles et une année 2021 pleine d'espoirs.** ★

Vous êtes intéressés, contactez-nous :

au 04 75 59 55 53

ou par mail famille.trouilloud@gmail.com

*Un SEL pour quoi faire ?*

- Échanger savoir-faire, idées, services, objets,...
- Découvrir et utiliser les compétences de chacun
- Se rencontrer et tisser du lien social
- Développer la solidarité

*Principe du SEL :*

Nos unités d'échanges (monnaie fictive) sont des « gousses d'ail » :  
1 heure = 60 gousses d'ail

## ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE

Nos activités du dernier trimestre 2019 et année 2020 :

- Téléthon 2019 à Beaumont-lès-Valence et Montéléger,
- dons au sou des écoles de Beaumont et Montéléger,
- dons de jouets aux enfants des bénéficiaires de la banque alimentaire de Beaumont,
- don à l'association « ensemble pour Eléa ».

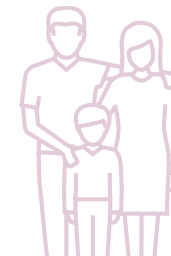
Du fait de la situation sanitaire, les deux bourses aux vêtements de l'année 2020 ont dû être annulées. Si les conditions le permettent, la prochaine bourse aux vêtements printemps-été 2021 aura lieu du 16 au 19 mars 2021.

Le vestiaire, situé dans le local de l'Association, à gauche du gymnase espace Charles De Gaulle à Beaumont-lès-Valence, reste ouvert le mercredi de 15 H 00 à 17 H 30 pour

les familles dans le besoin. Nous récupérons à nouveau des vêtements, propres et en très bon état, qui peuvent être apportés au local.

**Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année en famille.** ★

Contact :  
06 07 97 06 31



# CATM-ACPG

## Association des Anciens Combattants

L'association des Anciens Combattants, CATM-ACPG, est implantée à Montéleger et à Valence depuis 1945.

Nous nous rassemblons à des cérémonies patriotiques aux anniversaires du 8 juin 1944, du 11 novembre 1918 et du 5 décembre 2003. Ce sont après les deuils, le recueillement et le respect que nous partageons notre solidarité avec le Souvenir Français. Le porte-drapeau assiste à la messe du défunt titulaire de la carte d'ancien combattant. Notre amitié au repas annuel et à la galette des rois en février apporte ainsi un soutien moral et matériel à l'Office National des Anciens Combattants.

L'ONAC, créé en 1916, a une cellule à Valence ; elle compte plus de 3,5 millions de ressortissants. Cet Office des Anciens Combattants est depuis 2011, Auteur moral à l'Assemblée Nationale.

**Vive la République et vive la France.**

Président Fernand Chastagnier  
Trésorier Marc Wallerand  
Porte-drapeau Robert Giraud  
Email : mpl.wallerand@sfr.fr



# CLUB DE L'ESPÉRANCE

Le Club de l'Espérance a fermé ses portes le 19 mars 2020.

Le Président Camille Blache et les membres du bureau se sont à nouveau réunis le 10 septembre 2020.

Compte tenu de la situation liée au Covid-19, il a été décidé de ne pas reprendre les activités du jeudi après midi et d'annuler le concours de belote prévu le 28 novembre, mais de proposer aux adhérents de se rencontrer à la Truite du Père Eugène le 14 octobre en res-

pectant les consignes sanitaires et les gestes barrières : 30 personnes s'étaient inscrites. Quelques jours avant, en raison de l'aggravation de la crise sanitaire et soucieux de la santé de tous, le Bureau a annulé ce repas ainsi que celui prévu pour Noël.

**Nous souhaitons que 2021 nous apporte des jours meilleurs pour nous permettre de reprendre nos activités. Gardez le moral, prenez soin de vous. JOYEUX NOËL !**



Camille BLACHE  
Le Président

# LES AMIS DE MONTELEGER

Bonjour à toutes et tous.

Avec la crise sanitaire actuelle nous n'avons pas pu finir notre char comme la plupart des constructeurs. Sans gravité vu que le corso de Pâques n'a pu se dérouler.

Nous attendons avec impatience le droit de pouvoir finir notre char 2020 « Yéti et Compagnie » pour pouvoir partager avec vous le corso de 2021.

Quelques photos en exclusivité



★ Nous vous souhaitons de bien finir cette année et de bien commencer 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Grâce à sa très bonne saison 2019 / 2020, le club intercommunal Véore XV présidé par Jean Charles Mallo, a accédé à la Fédérale 2, un niveau jamais atteint. Après un difficile apprentissage en recevant des pensionnaires habitués à jouer les premiers rôles à ce niveau, Véore alignant une équipe jeune, motivée et ne lâchant rien jusqu'au coup de sifflet final remporta deux victoires face à Tain-Tournon et Montélimar, victoires faisant la fierté des deux entraîneurs Rémy Alligier et Guillaume Martin. L'équipe réserve de Marco Chaléat et Abdel Hamzaoui n'étant pas en reste, ajouta une victoire de haute lutte face à Grasse et totalise donc trois succès à son actif. Les conditions sanitaires ont amené la suspension de toutes les activités du club. Souhaitons que les entraînements pourront reprendre dans des conditions convenables afin que les joueurs soient aptes physiquement à la reprise du championnat prévue pour le 10 janvier 2021. Depuis le début de la saison, les rencontres se sont jouées à Beauvallon en attendant la fin des travaux d'agrandissement et de mises aux normes du stade Coullaud de Portes les Valence, stade où nous souhaitons accueillir le public en janvier.

# VÉORE XV

## Club de rugby intercommunal

L'U S Véore XV c'est aussi :

- une école de rugby labellisée sous la responsabilité d'Isabelle Goze composée de 67 gamins impatients de retrouver le terrain et leurs entraîneurs diplômés.
- des U 14 (22) évoluant dans le regroupement Drôme Centre XV avec des copains de Montmeyran et du VRDR.
- des U 16 regroupés avec les licenciés de Lovalie, engagés en championnat régional.
- des U 19 tous licenciés à Véore et aussi en

championnat régional.

- des féminines U 18 et séniors regroupés avec Rhône XV.
- des vétérans loisir évoluant avec Lovalie.
- des interventions dans les écoles et l'IME appréciées de tous, effectuées par Manon Catil.

★ Pour le moment tout est en pause, mais Véore XV donne rendez – vous à ses supporters dès la reprise des championnats en janvier.



# FOOTBALL

Entente Sportive BEAUMONTELEGER



La saison 2019/2020 s'est soldée par un bilan très positif, à tout point de vue, pour la totalité des composantes du club malgré les difficultés liées au 1er confinement. Au point de vue sportif, les seniors en championnat montent en D3 et se qualifient pour les quart de finale de la coupe René Giraud après un match, face à Donzère qui restera dans les annales du club. Chez les jeunes de très bons résultats avec des effectifs corrects dans toutes les catégories. Les finances de l'ESB sont saines à la fin de l'exercice. La politique, "esprit de village", menée par l'équipe dirigeante porte ses fruits avec des ambiances extraordinaires lors des matchs seniors grâce à un groupe de supporters hors du commun. A noter également un état d'esprit sain qui peut être montré en exemple à tous jeunes footballeurs.

En conséquence, la nouvelle saison a débuté sous d'excellents auspices avec un effectif seniors en très nette augmentation, ce qui a permis d'engager 3 équipes en championnat. Les premiers résultats sont à la hauteur des espérances : les seniors sont éliminés honorablement au 3ème tour de la coupe de France par Seyssins qui évolue 3 divisions au dessus des Beaumontélégeois et les U18 font un parcours similaire en coupe Gambardella (coupe de France des U18) en se faisant sortir par le Puy en Velay pensionnaire de la Régionale 1. Avec la mise en place d'un responsable technique, Jamel Derriche, pour toutes les catégories et des éducateurs en nombre dont plusieurs sont issus des équipes seniors et des effectifs en progression, la saison 2020/2021 non seulement se présentait bien mais en plus les premiers

résultats étaient très encourageants. Malheureusement nos dirigeants politiques n'ont pas su mettre en application les préceptes de Winston Churchill : "il ne faut jamais gaspiller une bonne crise" et n'ont pas su tirer les enseignements du 1er confinement. Le résultat, nous sommes à nouveau en standby avec certainement des conséquences beaucoup plus graves pour notre club. Toutes les activités de toutes les catégories sont suspendues. Un petit espoir en vue avec éventuellement une reprise des entraînements en décembre pour les moins de 18 ans. En attendant, nous essayons de maintenir le lien entre le club et les joueurs par des petits défis techniques individuels pour les plus jeunes (voir les vidéos sur Facebook) et des shows pour les seniors chaque lundi soir également sur Facebook avec des personnalités comme Anthony Mounier (ex joueur de Lyon, Nice et Montpellier).

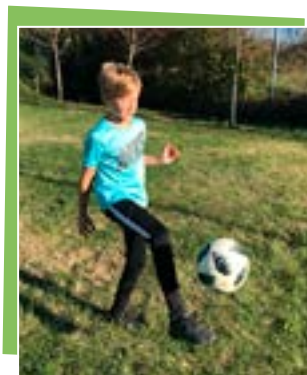
L'aspect financier est le point le plus délicat. Notre club a 3 sources principales de revenus : les cotisations de ses adhérents, les manifestations et les sponsors/mécénat/subventions. Par rapport à d'autres clubs, nous n'avons pas de salariés et cela est déjà une énorme bulle d'oxygène mais cela ne nous immunise pas pour autant face aux conséquences de la crise sanitaire et notamment de la crise économique qui est en train de s'installer. La priorité, que nous nous sommes fixée pour la saison à venir, est le maintien de l'ensemble de nos catégories ce qui semble a priori acquis. En ce qui concerne les manifestations, nous avons dû annuler, suite à la crise du Covid 19, le loto de novembre et très certainement celui de février

ainsi que les stages multisports de juillet et octobre. L'annulation de ces manifestations ne sera pas sans conséquence dans le fonctionnement de notre club. Nous envisageons la création d'une tombola et le maintien de la matinée charcuterie (éventuellement en drive) en début d'année. Ceci est doublé par la crise économique conséquente au Coronavirus, qui aura un impact sur nos différents partenaires (sponsors, mécénats etc...) et marquera forcément et fortement la trésorerie de notre association.

**Les mois à venir risquent d'être difficiles mais l'ensemble des dirigeants, éducateurs et joueurs de l'ESB sont prêts à relever le défi !**


**Espérons....**

Le Bureau de  
L'Entente Sportive BEAUMONTELEGER



Mail : [esbeaumonteleger@gmail.com](mailto:esbeaumonteleger@gmail.com)

Shop : <http://esb.nts.shop.fr>

 [beaumonteleger/](https://www.facebook.com/beaumonteleger/)

# PÉTANQUE DU PÉTOCHIN

Comme toutes les associations de la commune, la nôtre a dû interrompre son activité durant tout le printemps dernier ; nous n'avons repris nos parties de pétanque qu'à partir du 11 juin en respectant autant que possible les mesures barrières.

Toutes les manifestations prévues ont bien sûr été annulées, dont notre Assemblée générale, ainsi que le concours en tête-à-tête entre nos sociétaires.

Le deuxième confinement nous contraint une fois encore à suspendre notre activité depuis fin octobre. Seul rayon de soleil dans cette actualité morose, l'achèvement des travaux de nos futurs terrains, contigus aux anciens (que la Mairie a dû récupérer pour agrandir le parking de la place du Moulin trop souvent saturé) et dont nous remercions la Municipalité pour leur réalisation. Nous attendons avec impatience de pouvoir nous y retrouver dans un avenir pas trop lointain.

Souhaitons que 2021 saura nous apporter quelques lueurs d'espoir, afin d'oublier l'anxiété qui a habité chacun de nous tout au long de celle qui s'achève.

Pour le Bureau  
A. Berthier





## MARCHE NORDIQUE



Depuis la levée du 1<sup>er</sup> confinement, nous n'avons eu de cesse de nous adapter afin de poursuivre à minima nos activités sportives. En Mai, les cours ont repris avec toute l'organisation et les directives imposées, et nous avons tant bien que mal clôturé la saison avec l'espoir de pouvoir reprendre nos activités normales à la rentrée de Septembre.

Les inscriptions se sont donc déroulées comme chaque année pendant tout le mois de septembre et nous avons à ce jour 102 adhérents pour la saison 2020/2021. Merci à nos adhérents habituels pour leur fidélité.

Mais l'Etat d'Urgence Sanitaire avec « couvre feu » à compter du 23 Octobre 2020 est venu interdire la pratique des activités sportives dans les espaces clos et couverts. Les Membres du bureau de la GVA se sont aussitôt réunis afin d'étudier les nouvelles instructions gouvernementales et les alternatives que nous pouvions proposer

pour minimiser, au sein de notre association, les conséquences de ces nouvelles restrictions :

- les cours des mardis et des jeudis dispensés en intérieur n'ont pas pu être maintenus,
- la Marche Nordique du Mercredi en soirée se déroulant en extérieur a été maintenue mais avec des aménagements imposés par les instructions gouvernementales,
- nous avons proposé aux Séniors une activité de marche en extérieur au stade de foot avec les mêmes aménagements que pour la marche nordique,

Le 2<sup>e</sup> confinement n'a pas permis de mettre en œuvre ces alternatives puisqu'il est venu mettre fin à toute activité sportive jusqu'à nouvel ordre, ce qui nous oriente vers le chômage partiel pour nos 3 salariées. Notre Assemblée Générale prévue le 12 Novembre 2020 a également dû être annulée. Mais nous voulons rester optimistes, et nous

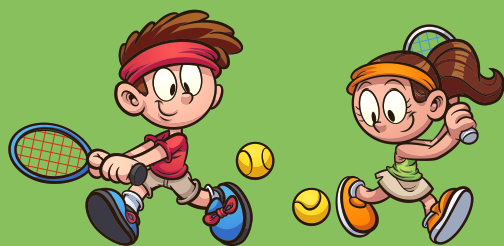
attendons avec impatience le feu vert pour le redémarrage de nos activités sportives et un meilleur moral !

Pour celles et ceux qui le souhaitent, et dans le respect du temps imparti et de la distance, le bureau de la GVA rappelle que des sentiers de promenade sont possibles sur notre commune, pour vous aider à garder la forme physique avec une activité oxygénante.

Les membres du bureau sont des bénévoles motivées, qui prennent à cœur leur engagement afin de maintenir les meilleures conditions sportives mais aussi budgétaires pour que l'association perdure dans cette situation inédite.

**C'est certain des jours meilleurs viendront, alors soyons patients, Prenons soin de nous et des autres, et Joyeux Noël.** ★

Le Bureau de la Gymnastique Volontaire



## TENNIS CLUB DE MONTÉLÉGER

Nous l'attendons avec impatience cette nouvelle saison tennistique !

Et malgré un nouveau confinement début novembre, c'est avec plaisir que nous avons accueilli de jeunes nouveaux licenciés dès le début de septembre. Nous avons remis avec une grande fierté les raquettes offertes aux plus jeunes dans le cadre de notre École de tennis. La relève est bien là et on espère que ce contexte sanitaire particulier n'entamera pas la motivation de nos sportifs licenciés !

Mais le Club a plus d'un tour dans son sac et nous avons réussi à mettre à profit cette période en engageant des travaux de rénovation du Club house. Notre prochain objectif, réaménager l'in-

térieur afin de faire du Club un lieu convivial où l'on prendra plaisir à se réunir et à se rencontrer lorsque ce sera à nouveau possible.

A l'heure où nous écrivons cet article, nous nous retrouvons à nouveau dans une situation qui nous empêche de communiquer sur le programme de l'année en cours, donc n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook, nous vous répondrons avec plaisir !

**Prenez soin de vous et belle année 2021 à chacun de vous !** ★

Plus de renseignements sur le site de la mairie : <http://mairie-monteleger.fr> onglet association puis tennis club de Montéleger [facebook.com/tennis.club.monteleger/](https://www.facebook.com/tennis.club.monteleger/)



Contacts :  
Président : 04 75 59 52 67  
Responsable école : 04 75 80 05 86  
[tc.president.monteleger@fft.fr](mailto:tc.president.monteleger@fft.fr)

Le bureau du tennis

# ESPACE BEAUVERT

## *De nouveaux professionnels*

Des Montélégeois : Philippe, Nathalie, Marie BARNASSON et Jonathan BOURGUIGNON sont à l'origine de ce projet. Au cœur de la ZA Plaine de Clairac sur la route de Montéléger, c'est un bâtiment écoresponsable, alliant modernité et chaleur qui a vu le jour cet été.

Très remarquable par sa situation stratégique, par son habillage en bardage bois, le bâtiment représente une surface de 500 m<sup>2</sup>, sur 2 niveaux et est divisé en 11 bureaux, une salle d'attente et une salle de réunion.

L'esprit de ce projet est de partager un espace convivial regroupant des services dans un même lieu, à la disposition des clients et des patients.

### *Au RDC : des professionnels de santé*

- Un ostéopathe, Jonathan BOURGUIGNON  
04 75 42 87 57 - RDV DOCTOLIB
- Deux psychomotriciennes  
Laëtitia VAUTHEY : 07 66 02 27 24  
Sophie SAILLANT : 06 37 21 11 40
- Une thérapeute en médecine traditionnelle chinoise, Géraldine TOUSSAINT  
06 82 39 02 86
- Une orthophoniste, Julie TOURAT,  
julietourat@wanadoo.fr

### *Au 1<sup>er</sup> étage : des entreprises de services*

- ISOKA Environnement (isolation particuliers et professionnels) Alexandre VOLLE  
06 15 43 39 98
- MOBIFRANCE (transport de personnes à mobilité réduite)
- RICOM (bureau d'études)
- L CONSEIL agence immobilière, Nathalie et Marie BARNASSON - 06 07 44 38 17 /  
lconseilimmo.fr - contact@lconseilimmo.fr

Nathalie et Marie vous réservent un chaleureux accueil pour toutes transactions immobilières et vous donnent rendez-vous pour vos demandes concernant l'Espace Beauvert, location de bureaux ou de la salle de réunion :

06 07 44 38 17 contact@lconseilimmo.fr

Alors rendez-vous Espace Beauvert 2997 route de Montéléger 26760 MONTÉLÉGER, pour découvrir de nouveaux professionnels à votre service...



# HOMMAGE À YVES LOMBARD

Avec bien d'autres, grande est ma peine. Yves LOMBARD, je l'aimais beaucoup. Je le connaissais depuis près de 50 ans et pendant 24 ans, il a été un très précieux collaborateur municipal, avant de devenir celui de Madame Marylène PEYRARD.

Cela représente trente années de service communal. Et quel service !

Certes, nous n'avons pas toujours été complètement d'accord. Il avait sa personnalité et en matière d'urbanisme, nous avions des discussions ardentes et passionnées. Cela ne l'empêchait nullement d'être d'une fidélité exemplaire, d'une loyauté totale. Il savait où était son camp et il n'a jamais dérogé d'une ligne pleine de rectitude, en même temps que redoutablement efficace.

Marié à Madame Chantal Marsanon, issue d'une famille très connue, enracinée depuis très longtemps dans le territoire local, il éprouvait pour sa collectivité d'adoption un tel attachement qu'il se rendait à tout instant disponible pour le bien du village.

Et Dieu sait si cette disponibilité nous a été bénéfique particulièrement du fait des fonctions qui étaient les siennes dans les services de la Direction Départementale de l'Équipement.

Les plus anciens savent que, sans doute en raison d'une situation géographique qui la mettait à l'écart des principales voies de communication, notre commune avait enregistré un certain retard d'équipements. Il y avait une sérieuse pente à remonter et surtout bien peu d'argent pour y parvenir ! Et c'est précisément sur ce plan que la contribution d'Yves LOMBARD s'est révélée très forte et irremplaçable.

En tout premier lieu, il a été bien placé pour nous aider à provoquer, contre toute attente, l'éviction d'un immense contournement autoroutier qui avait pour effet d'amputer notre

commune d'une importante fraction de notre territoire indispensable pour son développement futur.

Ensuite et plus encore, il a été l'artisan principal de la création de la zone d'activité économique qui a permis à notre municipalité de disposer enfin d'une bien plus large assise financière.

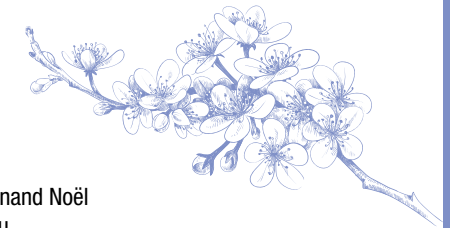
À cet égard, il me paraît opportun de rappeler un épisode de cet effort de croissance économique qui révèle la nature du tempérament d'Yves Lombard. Dans un premier temps, en effet, nous n'avions pas été hostiles au principe d'une proposition de création d'une carrière qui devait, paraît-il, nous procurer de mirobolants avantages financiers. Après analyse, nous nous sommes rendus compte du caractère particulièrement illusoire de ces avantages associés à de très lourds inconvénients, d'où notre refus de donner suite au projet et la fureur des candidats promoteurs qui ont décidé de procéder par intimidation... Et j'ai toujours devant moi l'image d'Yves LOMBARD, principal accusé du refus par les promoteurs : je le vois toujours courageux, calme, souriant, affrontant, sans faiblir, les menaces d'un triumvirat de costauds dont l'ensemble constituait une impressionnante masse musculaire.

C'est ce même courage qu'il a fait, toutes ces dernières années, supporter stoïquement les effets d'un mal certainement incurable et qui a constitué pour lui-même et sa famille une épreuve très lourde et prolongée.

Qui nous devons beaucoup à Yves LOMBARD. Sans lui, la commune ne serait pas ce qu'elle est devenue. C'est pour cela qu'il fait partie intégrante de notre histoire locale et que nous nous devons de ne jamais l'oublier.

Jean-Marie SANNE  
Maire Honoraire de Montéléger

# ÉTAT CIVIL 2020



## NAISSANCES

01 octobre 2020  
REYNAUD Maël Bastien  
613 Route de Périon

## MARIAGES

04 septembre 2020  
ZIMMERMANN Alexandre Jacques Daniel  
MONTALTO Suzy Simone Arlette

## DECES

29 août 2020  
AGRAIL Marcel Ferdinand Noël  
5 Montée du Château

12 septembre 2020  
CORREIA Julia épouse VALLET  
5 Allée des Hautinières

24 septembre 2020  
BLISSON Mariette Clotilde Charlotte  
veuve BELLON  
5 Montée du Château

25 septembre 2020  
NAPOLEON Josette Jeanne veuve PLACE  
391 Route des Rebatières

24 octobre 2020  
GLOSSINE Jacqueline Pierrette  
veuve AUDIGIER  
5 Montée du Château

30 octobre 2020  
RIVIER Camille Gabrielle  
veuve KACZMAREK  
5 Montée du Château

30 octobre 2020  
LOMBARD Yves Charles Louis  
495 Chemin des Champs Blancs

02 novembre 2020  
DESCENDRE Micheline Marcelle Germaine  
veuve HERRENG  
20 Rue des Clots

05 novembre 2020  
REGARD Jacques Michel  
5 Montée du Château

07 novembre 2020  
PUJOL Emile Vincent  
391 Route des Rebatières

16 novembre 2020  
BOIS Henri Alfred  
5 Montée du Château

Yves Lombard, nous a quittés après de longs mois de souffrance.

Bien connu de tous et très investi dans notre commune, il a oeuvré pendant de nombreuses années au sein du conseil municipal. Dévoué, toujours soucieux de sa mission, il a su défendre avec énergie et ténacité les intérêts de notre village.

Sa personnalité et son engagement de 1er Adjoint marqueront durablement le développement de notre commune. Et ses actions resteront pour longtemps gravées dans notre mémoire et inscrites dans notre histoire.

*Marylène Peynard*  
Maire de Montéléger

